

Variolle et vaccine en Afrique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **12 (1891)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-134172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ces circonstances, se priver des services d'un homme tel qu'Émin-pacha, serait un crime de la part du major de Wissmann. Elle estime d'ailleurs qu'il est grandement temps de débarrasser le pays du joug des Arabes ; les habitants paisibles, chefs et autres, ne demandent pas mieux, dit-elle, que de recevoir la protection de l'Allemagne, et ils le montrent bien en accordant mille faveurs aux missionnaires. C'est un devoir de ne pas faire croire aux indigènes qu'ils ont mal placé leur confiance, et de se décider à envoyer dans l'Afrique orientale des forces suffisantes pour entreprendre une chasse à l'Arabe et purger le pays de ces maîtres gênants.

Les **Conférences anti-esclavagistes** convoquées à Bruxelles par le **Comité belge** et que la mort du prince Baudoin avait fait ajourner, auront lieu les 27, 28 et 29 avril prochain.

VARIOLE ET VACCINE EN AFRIQUE

Notre article sur l'*Arrière-garde de Stanley et les épidémies*¹ a valu au *Journal de Genève* une communication de M. Haccius, directeur de l'Institut vaccinal de Lancy, près Genève, à laquelle nous croyons devoir emprunter les observations que son expérience lui a suggérées en faveur de la propagation de la vaccine dans l'Afrique centrale. Venant d'une source aussi autorisée, elles ne peuvent manquer d'être accueillies avec empressement par tous ceux qui ont à cœur la conservation des indigènes.

« Le besoin urgent de mesures prophylactiques et surtout de la vaccination, » dit M. Haccius, « se fait, en effet, vivement sentir dans certaines parties de l'Afrique, car il s'agit d'empêcher la propagation d'un fléau terrible au sein de peuplades dépourvues de connaissances médicales quelconques, et qui s'infectent mutuellement, pour ainsi dire, sans le savoir. La vaccination proprement dite et ses bienfaits semblent totalement inconnus à ces populations primitives de l'intérieur, alors que, sur les côtes, ou à quelque distance de celles-ci, les blancs ont pu avec succès la faire adopter.

« En revanche, fait curieux, la pratique dangereuse de la variolisation, qui consiste à inoculer à un individu non atteint de la variole, de la lymphé puisée dans les pustules d'un varioleux et qui était en usage en Europe

¹ Voy. XI^e année, p. 373-379.

avant la découverte de Jenner, n'est pas inconnue chez certaines peuplades des noirs d'Afrique. Livingstone raconte avoir vu pratiquer cette opération dans le Sud-Est africain, et d'autres voyageurs racontent l'avoir également vu exercer près du lac Tchad. Cette variolisation est du reste très ancienne, car les Chinois l'employaient au X^{me} siècle et Dhenwentari, dans le *Secteya Grentham*, ouvrage sanscrit, la signalerait, paraît-il, comme existant déjà avant l'ère chrétienne.

« Les expériences tendent à prouver malheureusement que les efforts que des missionnaires et des voyageurs ont pu faire pour propager dans l'Afrique centrale la vaccination ne pouvaient être jusqu'ici que difficilement couronnés de succès, non pas tant à cause de l'opposition irraisonnée que pourrait rencontrer l'introduction de cette méthode de préservation, mais plutôt par le fait que l'importation de vaccin ne peut se pratiquer avec chance de réussite. En effet, la haute température et l'humidité sont de grands obstacles à la conservation comme à la culture du vaccin.

« Cette difficulté d'avoir du vaccin dans certaines parties de l'Afrique nous a été confirmée par un de nos compatriotes, ingénieur du roi Ménélik. Se faisant revacciner dans notre Institut avant de retourner à son poste, M. Ilg nous racontait que la mortalité par la variole était très considérable au pays des Gallas et dans le Choa. « On manque de vaccin, » nous disait-il, « et il n'est pas possible de s'en procurer. » Il essaya d'emporter une petite provision de vaccin de Lancy, mais il doutait de la possibilité de le faire arriver à destination, ayant conservé sa virulence, la chaleur étant très élevée durant le parcours de la côte jusqu'aux plateaux fertiles de ces pays¹.

¹ M. J. Borelli, appelé par le Département de l'Instruction publique de Genève à faire deux conférences dans l'Aula de l'Université, a bien voulu nous fournir, sur la variole au Choa et dans les pays galla, des renseignements qui compléteront ceux que M. Ilg a donnés à M. Haccius. La petite vérole y exerce de grands ravages ; parfois, dans la même famille, trois ou quatre membres peuvent en être atteints et en mourir. Les malades sont emportés loin des huttes habitées par la famille et placés à une grande distance, dans des cabanes construites pour eux, où ils demeurent sans soins ; leurs parents apportent de la nourriture qu'ils déposent à une centaine de mètres de l'endroit où les patients attendent la guérison ou le trépas, suivant que la mort les épargnera ou les emportera ; les malades doivent venir chercher eux-mêmes les aliments laissés là pour eux. Mgr Massaïa, le chef de la mission aux pays gallas, y a introduit la vaccine, qui, d'après M. Borelli, est régulièrement pratiquée par les missionnaires, et avec un succès qui doit faire désirer de la voir propagée.

« Ces renseignements, ainsi que ceux que nous donna M. Stanley, avaient d'autant plus d'intérêt pour nous que déjà à ce moment, nous avons entrepris, en collaboration avec M. le prof. Dr Éternod, la série d'expériences sur la variole vaccine qui ont été publiées dans la *Semaine médicale* de Paris (n° 58, 31 décembre 1890). Dans ces essais expérimentaux, nous croyons avoir prouvé pratiquement que le virus variolique, récolté sur l'homme et inoculé à l'espèce bovine, s'atténue rapidement au bout de quelques générations en se transformant en vaccin.

« Nous aurions ainsi, en cas d'épidémie, le remède à côté du mal, puisqu'il serait toujours loisible de créer des souches fraîches de vaccin en les puisant directement dans le virus variolique lui-même. Il est facile de saisir la portée considérable de ces constatations en présence de la situation dans laquelle se trouvent actuellement les populations du centre africain ; en effet, il est à craindre et il n'est malheureusement que trop probable qu'une fois introduite dans l'intérieur des peuplades de l'Afrique, la variole n'occasionne des ravages terribles ; nous avons comme preuve de cette assertion ce qui s'est passé lors de la conquête espagnole au Pérou et au Mexique, où des milliers d'indigènes ne tardèrent pas à succomber sous les coups répétés du triste et nouveau fléau. La Condamine raconte que, dans la seule province de Quito, une épidémie faucha plus de 100,000 indigènes ; d'une tribu d'Indiens de l'Amérique du Nord, les Mandoës, composée d'environ 1,600 individus, il ne restait, en 1837, que 31 vivants. Au Kamtschatka, même fait : la maladie, importée par un soldat hollandais, occasionnait la mort de plus de 20,000 individus en une année.

« Des exemples aussi déplorables que ceux que nous venons de citer abondent dans les annales de la médecine. Et il semble que l'invasion de la variole soit d'autant plus à redouter qu'elle s'attaque à des populations vierges encore de toute influence vaccinale ou variolique, puisque la maladie paraît revêtir un caractère plus grave et plus contagieux, lorsqu'elle se développe dans un milieu indemne. On est à se demander à ce sujet, si dans nos contrées, l'accoutumance et la sélection ne sont pas venues donner de longue date, à la maladie, un cachet moins sévère surtout au point de vue de la mortalité.

« Les médecins croient avoir observé des faits analogues pour d'autres maladies infectieuses : la phtisie, etc.

« Ces probabilités et ces faits exposés, nous ne pouvons faire mieux que de recommander à qui de droit l'introduction, en Afrique et dans

les pays qui sont dans une situation analogue, de la méthode que nous préconisons ; par ce moyen, *il sera toujours possible de créer sur place, en puisant dans le virus épidémique même, le virus prophylactique nécessaire.* Il suffirait pour cela de récolter, dans les premiers jours de l'éruption, la lymphé des pustules d'un varioleux, atteint autant que possible de variole non hémorragique — moins la forme serait maligne, mieux cela vaudrait — de transporter le virus chez un bovidé quelconque, taureau, bœuf, vache, mieux encore un veau, après qu'on aurait fait une scarification ou une dénudation de quelques centimètres carrés sur une place préalablement lavée et rasée ; puis, de cultiver, d'animal à animal, pendant plusieurs générations, le virus avant de s'en servir ; la chèvre serait également appropriée ; à son défaut, peut-être même l'antilope. On obtiendra ainsi, assez rapidement, un bon vaccin pouvant faire souche et que rien n'empêchera ensuite de transmettre d'homme à homme par la méthode ordinaire. En cas d'abâtardissement de la souche, ce qui a lieu en pays chaud très facilement, il sera toujours possible d'en reconstituer une nouvelle.

« Il est évident que ce procédé de culture de variolo-vaccine est de beaucoup préférable à l'antique variolisation dont il a été parlé plus haut. Il ne présente pas les dangers de celle-ci et ne risque pas de créer, pour les inoculés, de nouveaux foyers d'infection, ainsi que cela peut arriver par des individus inoculés avec la variole même.

« Quoique nous n'ayons pas terminé complètement, selon notre gré, nos expériences à ce sujet, nous croyons avec M. le professeur D^r Eternod, être cependant assez avancés dans nos résultats pour recommander comme sûre, au point de vue pratique, la méthode préconisée.

« Il y a un devoir humanitaire à venir, si c'est possible, au secours de ces peuplades ignorantes, qui sont décimées par un fléau plus terrible et plus meurtrier que l'esclavage et la guerre. Lorsque les noirs se rendront compte de l'efficacité du vaccin et de la facilité avec laquelle ils pourront s'en procurer en convertissant le virus malfaisant en virus bienfaisant, la pratique de la vaccination se répandra aussi parmi ces peuplades de l'Afrique. Le sentiment de la préservation personnelle les conduira à adopter cette prophylaxie qui peut et doit empêcher la mort de milliers d'habitants de ces vastes pays. Il faut donc espérer que le remède sera accueilli avec autant d'empressement là-bas qu'il l'a été en Europe, au siècle passé, lorsque la variole y faisait trois à quatre cent mille victimes par année. »

La communication de M. Haccius, à laquelle nous avons emprunté ces judicieuses observations, débutait par des critiques sur notre article : l'*Arrière-garde de Stanley*; nous avons maintenant à répondre.

Après avoir revu les publications du chef de l'expédition et des officiers de cette arrière-garde : MM. Barttelot, Jameson et Bonny, nous ne pouvons que confirmer ce que nous disions au mois de décembre dernier : « Rien n'a été fait pour prévenir une explosion de la variole au camp de Yambouya où arrivèrent les 400 Manyéma fournis par Tipo-Tipo. » Y avait-il du vaccin? impossible à nous de savoir si l'une des trois caisses de médicaments mentionnées dans la liste des charges portées par les Manyéma en renfermait. D'ailleurs, d'après le rapport officiel de M. W. Bonny, publié dans le *Times* du 15 novembre 1890, une de ces caisses de médicaments fut emportée par des déserteurs, et Stanley, dans un entretien avec un correspondant du *New-York Herald*, a reproché aux officiers de l'arrière-garde d'avoir renvoyé à Bangala des caisses de médicaments dont ils auraient dû se servir pour soigner les 33 malades qu'ils disaient avoir eus à Yambouya. D'autre part, le lieutenant Troup déclare « avoir été malade pendant six semaines sans pouvoir obtenir un médicament, Stanley ayant oublié de lui fournir les remèdes promis » et le certificat du Dr Bonny qui le renvoya en Europe, porte qu' « il n'y avait pas de médicaments au camp. »

En opposition à ces témoignages, Stanley affirme en avoir laissé trois caisses à Yambouya et, dans son premier volume, page 36, en exprimant sa vive reconnaissance à MM. Burrough et Welcome, les chimistes et droguistes si connus, il déclare que tous leurs remèdes « sont arrivés à Yambouya sans accidents. »

S'il y avait du vaccin, rien n'empêchait que l'on en fit l'essai, pour savoir au moins s'il avait conservé ou perdu sa virulence. Cet essai a-t-il été fait? rien ne nous permet de l'affirmer. Nous pouvons, d'après le Journal tenu successivement par MM. Barttelot, Jameson et Bonny, suivre l'épidémie depuis le jour où se manifesta le premier cas de petite vérole jusqu'à celui où elle sembla s'être épuisée, n'ayant plus de victimes à faire, sans que jamais un mot puisse nous rassurer sur le moindre emploi fait du remède.

Après le départ du major Barttelot pour les Stanley-Falls, le commandant par intérim, M. W. Bonny, écrit dans le Journal de l'arrière-garde, le 23 juin 1888 : « J'ai éloigné à quelque distance du camp un cas de petite vérole. » Le 3 juillet, sur la route de Yambouya à Banalya, Jameson, à son tour, signale « de nombreux cas, 60 environ, de

petite vérole et autres maladies; » le 7, « il y a beaucoup de petite vérole parmi les hommes de Muni-Somaï. » Le 17, Bonny, arrivé à Banalya, consigne, dans le Journal de l'expédition, la venue de Muni-Somaï avec tous ses gens, puis il ajoute : « Après avoir examiné le village, je le trouve extrêmement peuplé et dans un état de saleté repoussante, avec un grand nombre de cas de petite vérole et cinq morts dans une hutte (les corps y avaient été pendant huit jours sans que personne les ensevelît); l'infection était épouvantable. Je décide de transporter mon camp hors du village. » Mais ce même jour, Barttelot revenait des Stanley-Falls. D'après une déclaration de Saleb-Ben-Osman, domestique zanzibarite de Stanley, publiée dans le *Times* du 17 novembre dernier, le chef de Banalya conseilla au major « de camper un peu à l'écart pour prévenir les troubles qui pouvaient facilement s'élever entre les hommes de l'expédition et les Arabes; d'ailleurs, la petite vérole sévissait avec violence parmi ceux-ci. M. Bonny insistait aussi pour qu'un camp fût dressé hors du village. Malgré cela, le major déclara qu'il resterait à Banalya jusqu'au retour de Jameson qui était allé à Kassongo. » Le surlendemain il était tué par Sanga, dans les circonstances que l'on sait.

S'il y avait du vaccin, rien n'a été fait. Et, après l'expérience mentionnée par Stanley de l'efficacité de la vaccination des sept cent et quelques hommes embarqués sur la Madura, on se demande, si la forte provision était épuisée, comment aucun ordre n'a été donné en Europe, par le télégraphe, en quittant Zanzibar, pour que, de Londres, les fournisseurs des premiers médicaments adressassent à Matadi ou à Stanley-Pool une nouvelle provision de vaccin, pour prémunir contre l'épidémie les hommes que Stanley comptait laisser à Yambouya et les 600 porteurs manyéma qu'il avait demandés à Tipo-Tipo? Nulle part nous n'avons vu que rien ait été fait dans ce sens. D'où provient une omission aussi grave après que toutes les précautions voulues avaient été si bien prises pour les hommes qui devaient accompagner Stanley pendant tout le voyage jusqu'au lac Albert? Tant de prudence pour les uns, et si peu de souci pour les autres!

Nous avons cru en trouver l'explication dans la réponse que nous fit M. Stanley, en présence de M. Haccius, le jour où, grâce à l'initiative du fondateur de l'*Afrique*, M. G. Moynier, nous fûmes admis à le consulter. M. Haccius ayant bien voulu nous présenter à l'explorateur comme nous intéressant à la conservation des indigènes et comme ayant mis les Sociétés missionnaires à l'œuvre en Afrique en relation avec

l'Institut vaccinal de Lancy qui fournit à leurs agents la lymphé à moitié prix, nous priâmes M. Stanley de nous renseigner sur ce que sa longue expérience lui avait appris des ravages de la petite vérole en Afrique, et de l'efficacité de la vaccination pour conserver les noirs. C'est là-dessus qu'il nous répondit : « que des missionnaires le fassent dans leurs stations, c'est bien ; mais on ne peut pas vacciner les indigènes en traversant leur territoire. » A quoi nous répondîmes : « mais M. le Dr Parke avait bien dans sa caisse de médicaments de la lymphé pour prémunir le personnel de l'expédition contre les dangers de la petite vérole ; » observation qui nous valut pour réponse : « On a tout vacciné à Zanzibar, après cela on ne s'en est plus mis en souci. » Cela veut bien dire, pensons-nous, que rien n'a été fait pour les centaines d'hommes que Tipo-Tipo devait fournir, ni par M. Stanley, avant de quitter Yambouya, ni par MM. Barttelot, Jameson et Bonny auxquels incombait la responsabilité de l'arrière-garde, ni par le chef lui-même de toute l'expédition à son retour à Banalya, en vue de préserver de la contagion les hommes qu'Émin-pacha lui avait donnés pour aller chercher les munitions et les provisions laissées en arrière.

En présence de ces faits et de ces paroles de Stanley, comment aurions-nous pu interpréter sa réponse autrement que nous ne l'avons fait, et que M. Haccius nous a paru la comprendre aussi au sortir du salon de M. Stanley que nous quittâmes en même temps¹. S'il nous eût fait part des informations qu'il avait recueillies précédemment de la bouche de l'explorateur, il nous eût mis en garde contre l'erreur qu'il a cru devoir rectifier dans le *Journal de Genève* auquel, nous n'en doutons pas, il voudra bien transmettre les sincères remerciements que nous lui adressons à lui-même, pour l'assurance qu'il nous donne que

¹ Notre rencontre avec M. Haccius, chez M. Stanley, ayant été, nous a-t-on dit, interprétée par l'explorateur comme une scène préparée, dans laquelle nous aurions joué le rôle de compère chargé de pousser à la consommation du vaccin fourni par l'Institut vaccinal de Lancy, nous croyons devoir dire que cette rencontre a été absolument fortuite ; que nous ne sommes en aucune façon intéressés aux affaires mercantiles de la maison Haccius ; que si nous avons, comme l'a dit le Directeur de l'Institut vaccinal, mis en rapport avec celui-ci les sociétés missionnaires à l'œuvre en Afrique, et si chaque fois que l'occasion s'en est présentée, nous avons conduit à Lancy les missionnaires de passage à Genève, notre but unique a toujours été d'aider à propager la vaccine là où nous savons que la petite vérole exerce ses ravages, pour soustraire le plus grand nombre possible d'indigènes à ses funestes effets.

« le grand explorateur est un fervent adepte de la vaccine et qu'il désirerait vivement la voir se propager en Afrique. » Nous sommes heureux de penser que, si M. Stanley retourne dans le continent mystérieux, ce ne sera plus pour que l'on voie se renouveler des scènes comme celles qu'il a dévoilées dans le tableau de l'arrière-garde, mais pour y travailler, lui aussi, dans la mesure des forces qui lui seront données, avec l'énergie et la persévérance que tous admirent, à la propagation de la vaccine dans toutes les stations qu'il sera appelé à y fonder, et pour la conservation de ces indigènes qui lui ont rendu tant de signalés services.

TABLEAU STATISTIQUE DU PARTAGE DE L'AFRIQUE

Le F. Alexis M. G. a publié dans l'*Ami de l'Ordre*, sous le titre de *Bilan géographique* de l'année 1890, un tableau auquel nous empruntons ce qui se rapporte à la statistique du partage de l'Afrique, en ayant soin de mettre en garde nos lecteurs contre la tentative de considérer comme rigoureusement connu, délimité et mesuré chacun des territoires relevés dans ce tableau¹. Le cadastre de ces pays n'étant pas encore fait, les diplomates se sont contentés de tracer leurs limites sur une carte, supposée bonne jusqu'à correction ultérieure.

L'incertitude est encore plus grande pour les chiffres des populations. Autrefois on ne donnait pas 80 millions d'habitants à l'Afrique. Aujourd'hui, quelques-uns voudraient lui en attribuer plus de 200 millions ; mais lorsqu'on fait l'addition des parties que les Européens se sont attribuées et qu'ils connaissent le mieux, on arrive à peine pour le tout à 140 ou 150 millions.

¹ En attendant de pouvoir, lorsque les conventions anglo-portugaise, anglo-italienne et congolo-portugaise seront conclues, donner une carte du partage de l'Afrique, nous profitons de l'offre amicale que nous a faite, de son cliché, le F. Alexis M. G., pour que nos lecteurs aient dès maintenant une idée approximative de la répartition des territoires entre les puissances de l'Europe.